

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

1 Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait.

1.1 Identifiant de produit

Nom de la substance : Tap Magic PROTAP Liquid

Code de produit: 30004P, 30016P, 30128P, 30640P, 33840P, 37040

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées : Usinage, découpage, taraudage et transformation des métaux.

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche technique

Fabricant:

The Steco Corporation

2330 Cantrell Road

Little Rock, AR 72202

1-501-375-5644

steco@tapmagic.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

ChemTel Inc

Amérique du Nord 1-800-255-3924

International: 1-813-248-0585

2 Identification des risques

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Conformément aux règlements CE n° 1272/2008, 29CFR1910/1200 et SGH rév. 3 et modifications. La matière n'est pas classée comme dangereuse selon le Système général harmonisé (SGH)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Oléate de méthyle

Acide (Z)-9-hexadécénoïque

Tris(nonylphényl) phosphite

Benzotriazole

Benzoate de sodium

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger: Aucun(e)

Mention d'avertissement: Aucun(e)

Mentions de danger:

Aucun(e)

Mise en garde:

Aucun(e)

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

Information concernant des dangers particuliers pour les humains et l'environnement :

Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la « Directive de classification générale pour les préparations de UE » dans sa version en vigueur la plus récente.

Système de classification :

Classification conforme aux règlements CE n° 1272/2008, 29CFR1910/1200 et rév. SGH 3 et modifications, puis complétée par les données tant de l'entreprise que de la littérature. La classification est conforme aux éditions les plus récentes des listes de substances internationales, et complétée par

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

des informations de la littérature technique et par des informations fournies par l'entreprise.

3 Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1 Caractéristique chimique : Mélange.

3.2 Description : Aucun(e)

3.3 Composants dangereux (pourcentages exprimés en poids)

Identification	Nom	Classification	Poids %
Numéro CAS : 112-80-1	Acide oléique		70-80
Numéro CAS : 112-62-9	Oléate de méthyle	Eye Irrit. 2; H319	5-10
Numéro CAS : 112-63-0	Linoléate de méthyle		<1
Numéro CAS : 373-49-9	Acide (Z)-9-hexadécénoïque	Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2; H319 Stot SE 3; H335	<1
Numéro CAS : 544-64-9	Acide (Z)-9-tétradécénoïque		<0.5
Numéro CAS : 301-00-8	Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate		<0.5
Numéro CAS : 26523-78-4	Tris(nonylphényl) phosphite	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	<0.5
Numéro CAS : 95-14-7	Benzotriazole	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	<0.5
Numéro CAS : 532-32-1	Benzoate de sodium	Eye Irrit. 2; H319	<0.5
Numéro CAS : 1330-78-5	Tris(méthylphényl) phosphate		0.23

3.4 Information complémentaires : Aucun(e)

4 Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premier secours

Informations générales: Aucun(e)

Après l'inhalation:

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable.
Maintenir les voies ariennes non obstruées.
Consulter/avertir un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Après contact avec la peau:

Laver la zone avec au savon et à l'eau.

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes.

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après d'ingestion:

Rincer abondamment la bouche.

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants sont aigus et à retardement :

Aucun(e)

4.3 Indique qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement particulier sont requis :

Aucune information supplémentaire.

5 Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1 Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire le dégagement des gazes et vapeurs irritants.

5.3 Conseil pour pompiers

Équipement de protection:

Utiliser l'équipement de lutte contre l'incendie habituel, des appareils respiratoires autonomes, des habits ajustés et scellés.

5.4 Information complémentaires : Aucun(e)

6 Procédures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate.

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels.

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

6.2 Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

6.3 Méthodes et matière pour le confinement et le nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Absorber avec un matériau fixant les liquides non combustibles (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels).

Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections : Aucun(e)

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

7 Manipulation et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard or la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Stocker dans un endroit frais bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune information supplémentaire.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle



8.1 Paramètres de contrôle:

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles appropriés d'ingénierie:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeurs et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)) indiquées ci-dessous.

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Protection cutanée:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection oculaire:

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Mesures générales d'hygiène:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de les réutiliser.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

Apparence (état physique, couleur):	Liquide, Ambre	Limites d'explosion inférieure: Limites d'explosion supérieure:	Non déterminée ou non disponible. Non déterminée ou non disponible.
Odeur:	Léger	Pression de vapeur:	Non déterminée ou non disponible.
Seuil d'odeur:	Non déterminée ou non disponible.	Densité de vapeur:	Non déterminée ou non disponible.
Valeur du pH:	Non déterminée ou non disponible.	Densité relative:	Non déterminée ou non disponible.
Point de fusion/congélation:	Non déterminée ou non disponible.	Solubilité:	Non déterminée ou non disponible.
Point d'ébullition/plage:	Non déterminée ou non disponible.	Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non déterminée ou non disponible.
Point d'éclair (creuset fermé):	190°C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminée ou non disponible.
Taux d'évaporation:	Non déterminée ou non disponible.	Température de décomposition:	Non déterminée ou non disponible.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminée ou non disponible.	Viscosité dynamique:	Non déterminée ou non disponible.
Densité :	0,90 g/ml à 20°C	Viscosité cinématique:	17 Cst à 40°C

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucun equis dans des conditions d'utilisation et stockage normales.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun equis dans des conditions d'utilisation et stockage normales.

10.4 Conditions à éviter :

Aucun connu.

10.5 Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voies d'exposition: Renseignements non disponibles.

Toxicité aiguë:

Orale:

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

Acide oléique: DL50 - rat - > 2.000 mg/kg.

Benzotriazole: DL50 - Rat - 560 mg/kg.

Corrosion / irritation de la peau:

Acide oléique: Non irritant pour la peau.

Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Effet irritant pour la peau.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire :

Acide oléique: Non irritant pour les yeux.

Oléate de méthyle: Peut causer l'irritation légère.

Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Effet irritant pour les yeux.

Benzotriazole: Effet irritant pour les yeux.

Benzoate de sodium: Effet irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau :

Tris(nonylphényl) phosphite: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Cancérogénicité :

IARC (Centre international de Recherche sur le Cancer): Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

NTP (Programme national américain de toxicologie): Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune information supplémentaire.

Toxicité reproductrice: Aucune information supplémentaire.

TSOC - exposition unique et répétée:

Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Le composant affecte le système respiratoire.

Toxicité par aspiration: Renseignements non disponibles.

Informations toxicologiques additionnelles:

Aucune information supplémentaire.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Acide oléique: Poissons, CL50 - Pimephales promelas - 205 mg/L - 96 heures.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information supplémentaire.

12.3 Potentiel bioaccumulatif:

Aucune information supplémentaire.

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune information supplémentaire.

Notes générales:

Aucune information supplémentaire.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

PBT: Aucune information supplémentaire.

vPvB: Aucune information supplémentaire.

12.6 Autres effets indésirables:

Aucune information supplémentaire.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes:

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

14 Informations relatives au transport

Transport terrestre:

Transport de DOT (49 CFR)

14.1	Numéro d'identification de l'ONU :	Non réglementé
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU :	Non réglementé
14.3	Classe(s) de danger pour le transport :	
14.4	Groupe d'emballage :	Non réglementé
	Étiquetage de danger:	
14.5	Risques environnementaux :	Non
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur :	Aucun(e)

ADR/RID

14.1	Numéro d'identification de l'ONU :	Non réglementé
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU :	Non réglementé
14.3	Classe(s) de danger pour le transport :	
14.4	Groupe d'emballage :	Non réglementé
	Étiquetage de danger:	
	Code de limitation pour tunnels:	Aucun(e)
	Catégorie de transport:	Aucun(e)
	Numéro d'identification du risque:	Aucun(e)
14.5	Risques environnementaux :	Non

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :

Aucun(e)

Transport aérien:

IATA-RMD

14.1 Numéro d'identification de l'ONU :	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport :	
14.4 Groupe d'emballage : Étiquetage de danger:	Non réglementé
14.5 Risques environnementaux :	Non
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :	Aucun(e)

Transport marin:

IMDG

14.1 Numéro d'identification de l'ONU :	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport :	
14.4 Groupe d'emballage : Étiquetage de danger: Code SGE:	Non réglementé Aucun(e)
14.5 Risques environnementaux :	Non
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :	Sans objet

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Amérique du Nord

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

Section 311/312 SARA (listes spécifiques de substances chimiques toxiques):

Aigu, chronique

Section 302 SARA (Substances extrêmement dangereuses): Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Section 313 SARA (listes spécifiques de substances chimiques toxiques): Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.

112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.

112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.

373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Non listé.

544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.

301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.

26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.

95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.

532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.

1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Règlements et ordonnances TSCA: Sans objet.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers: Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Produits chimiques connus pour causer une toxicité reproductive chez les femmes: Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Produits chimiques connus pour causer une toxicité reproductive chez les hommes: Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Produits chimiques connus pour causer une toxicité de développement: Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Canada

Liste intérieure des substances du Canada (DSL):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.

112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.

112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.

373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Non listé.

544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.

301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.

26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.

95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.

532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.

1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Union européenne

L'article 57 du REACH (SVHC):

Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Allemagne MAK:

Non classifié.

Australie

Inventaire des substances chimiques de l'Australie (AICS):

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Non listé.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Non listé.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.
 1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Chine

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Inscrite.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.
 1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Japon

Inventaire des substances chimiques commerciales existantes (ENCS):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Inscrite.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.
 1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Corée

Liste de produits chimiques existantes (ECL):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Inscrite.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.
 1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Nouvelle Zélande

Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZOIC):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/EC (REACH), 1272/2008/EC (CLP), 29CFR1910/1200 et SGH Révision 3

Date d'effet: 05.20.2016

Tap Magic PROTAP Liquid

112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Inscrite.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.

Philippines

Inventaire des substances chimiques aux Philippines (PICCS):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Non listé.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.
 1330-78-5 Tris(méthylphényl) phosphate: Inscrite.

Taiwan

Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TSCI):

112-80-1 Acide oléique: Inscrite.
 112-62-9 Oléate de méthyle: Inscrite.
 112-63-0 Linoléate de méthyle: Inscrite.
 373-49-9 Acide (Z)-9-hexadécénoïque: Inscrite.
 544-64-9 Acide (Z)-9-tétradécénoïque: Inscrite.
 301-00-8 Méthyle (9Z,12Z,15Z)-9,12,15-octadécatriénoate: Inscrite.
 26523-78-4 Tris(nonylphényl) phosphite: Inscrite.
 95-14-7 Benzotriazole: Inscrite.
 532-32-1 Benzoate de sodium: Inscrite.

16 Autres informations

Sigles et abréviations: Aucun(e)

Déclaration du fabricant:

Ce produit a été classé conformément aux directives du SGH. L'information fournie à la présente fiche de données de sécurité (FDS) est exacte, au meilleur de notre connaissance, à partir des renseignements disponibles. L'information fournie vise à guider l'utilisateur dans la manipulation, l'utilisation, la gestion, l'entreposage, le transport, l'élimination et le déversement sécuritaires et ne doit pas être considérée comme une garantie de spécifications ou de qualité. L'information ne renvoie qu'à matière spécifique ci-désignée et il se peut qu'elle ne soit pas valable lorsque cette matière est combinée à d'autres matières à moins que ce soit précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0